

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE LA PROSPECTIVE, DU DEVELOPPEMENT, DE L'EVALUATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE LA COORDINATION DE L'ACTION
GOUVERNEMENTALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE



***RAPPORT DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU
CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE***

DE L'ANNEE 2010

Cotonou, avril 2010

RAPPORT DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE DE L'ANNEE 2010

Le mardi 13 avril 2010 s'est tenue dans la salle de conférence n°423 du bâtiment de l'INSAE, la première session ordinaire du Conseil National de la Statistique de l'année 2010. La session s'est déroulée sous la présidence de Monsieur OKE Antoine, Secrétaire Général Adjoint du Ministère, agissant en lieu et place du Ministre d'Etat, Président du Conseil. La liste des participants à la présente session est jointe en annexe à ce rapport.

I- Ouverture de la session

L'ouverture de la session a été marquée par deux allocutions : celle de Monsieur Cosme VODOUNOU, Directeur Général de l'INSAE suivie de celle de Monsieur Antoine OKE, Secrétaire Général Adjoint du Ministère de la Prospective, du Développement, de l'évaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (MPDEPP-CAG), représentant le Ministre d'Etat, Président du Conseil National de la Statistique.

Dans son mot d'ouverture, le DG/INSAE a souhaité la bienvenue aux participants et a fait le point des réalisations des structures membres du CNS au cours de l'année 2009. Dans la présentation des activités réalisées dans chacun des neufs (9) axes d'activités que couvre le programme, le DG a évoqué l'environnement socio-économique difficile marqué par la crise économique et l'insuffisance des ressources humaines dans lequel se sont déroulées ces activités et a fait observer que malgré l'insuffisance des ressources humaines, beaucoup d'activités ont été réalisées. Il a ensuite évoqué les grands chantiers de l'année 2010 parmi lesquels se retrouvent la formation des ATS, le recyclage des cadres des structures membres du CNS, la mise en œuvre de la cérémonie de prestation de serment et la mise en place des bases de données sectorielles, pour une meilleure visibilité du système statistique national. Il a pour finir souhaité de voir se développer une synergie entre toutes les structures productrices de statistiques en vue d'une production statistique de qualité.

L'allocution du Représentant du Président du Conseil National de la Statistique, quant à elle, après le mot de bienvenue aux conseillers, a rappelé l'obligation qu'a le Conseil National de la Statistique de mettre à la disposition des gouvernements des statistiques fiables qui doivent aider à la prise de décisions en matière de développement, ce qui

explique, selon lui, les tâches qui sont assignées à cette institution et qui sont contenues dans les programmes annuels. A la fin de son intervention, avant de déclarer ouverte la première session statutaire du CNS pour l'année 2010, Monsieur OKE a exhorté les Conseillers à beaucoup de sérieux et de professionnalisme dans l'examen des différents dossiers de cette assise.

Après l'ouverture de la session, le présidium statutaire a été mis en place et est composé comme suit :

- Président : Mr OKE Antoine, Secrétaire Général Adjoint du MPDEPP-CAG
- Secrétaire : VODOUNOU Cosme, Directeur Général de l'INSAE, Secrétaire du CNS
- Rapporteur : MENSAH Victorine, Directrice de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Recherche

Le projet d'ordre du jour de la séance a été ensuite présenté par le Directeur Général et adopté par les conseillers. Ce projet d'ordre du jour se présente comme suit :

- 1- Présentation du suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des sessions ordinaires du CNS de l'année 2009 ;
- 2- Examen et adoption du rapport général de la CPEET ;
- 3- Examen et adoption du rapport général de la CNNC ;
- 4- Examen et adoption du rapport général de la CFUCS ;
- 5- Examen et adoption du programme d'activités du CNS pour l'année 2010 ;
- 6- Questions diverses

Avant le démarrage des travaux proprement dit, une minute de silence a été observé en mémoire du Feu Monsieur GANDOGO Cohovi, l'un des Conseillers, ancien représentant du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de l'Eau, décédé au cours du dernier trimestre de l'année 2009.

II- Présentation des dossiers

2.1 Présentation du suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des sessions de l'année 2009

La présentation du suivi des recommandations a été effectuée par le Directeur Général de l'INSAE. Elle a été suivie de quelques observations et reformulations faites par les Conseillers.

2.2 Examen et adoption des rapports généraux d'activités de l'année 2009 des commissions

Le premier rapport, celui de la Commission du Programme des Enquêtes, des Etudes et du Traitement (CPEET) a été présenté par Monsieur DIDAVI Yves, représentant du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, celui de la Commission de la Normalisation, des Nomenclatures et des Codes (CNNC) a été présenté par Monsieur GNANSOUNOU Simon, Représentant de l'Université d'Abomey Calavi et la présentation du troisième rapport, celui de la Commission de la Formation et de l'Utilisation des cadres Statisticiens (CFUCS) a été faite par Monsieur MIGAN Christophe, représentant de l'Observatoire de l'Emploi des Jeunes et des Femmes.

La présentation de ces différents rapports a été suivie des observations et recommandations des conseillers.

2.3 Examen et adoption du programme d'activités de l'année 2010

La présentation du programme d'activités de l'année 2010 a été faite par Madame MENSAH Victorine, Directrice de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Recherche. Ce programme couvre cinq domaines et s'articule autour des neuf axes suivants :

Axe 1 : Diffusion de la loi statistique N° 99-014 du 12 avril 2000 relative à l'organisation et au fonctionnement du Conseil National de la Statistique et le suivi de son application

Axe 2 : Dynamisation de la coordination statistique

Axe 3 : Renforcement en personnel des structures de production statistique

Axe 4 : Respect des normes internationales dans la production statistique

Axe 5 : Production régulière de statistiques de qualité et adaptées aux besoins des utilisateurs

Axe 6 : Amélioration de l'accès aux données et informations statistiques

Axe 7 : Mise en place de bases de données

Axe 8 : Mise en place de partenariat producteurs /utilisateurs

Axe 9 : Mise en œuvre d'un cadre de formation et de gestion des ressources humaines

La présentation des différents rapports et du programme d'activités a suscité de riches débats

III- Débats

Les observations et débats qui ont suivi la présentation de ces différents points ont porté sur les aspects ci-après :

- Suivi des recommandations

Les observations faites dans ce cadre sont:

- L'absence d'indication des cibles et des canaux de vulgarisation de la loi statistique N°99-014 du 12 avril 2000,
- La non transmission du programme de formation à toutes les structures membres du CNS

- Rapports des commissions

- La mention erronée de la tutelle des sapeurs pompiers évoquée dans le rapport annuel d'activités de la CPEET pour l'année 2009, page 13, dernier alinéa qui ne concerne pas seulement les sapeurs pompiers mais également la police judiciaire et la police de circulation a été élargie à ces deux dernières corporations. L'observation devient alors : « la mention erronée de la tutelle des sapeurs pompiers, de la police judiciaire et de la police de circulation ».
- L'absence des activités de la CPEET portant sur l'examen des dossiers d'obtention de visa dans son rapport général de l'année 2009

- Programme d'activité du CNS pour l'année 2010

- L'absence d'une colonne pondération des activités dans le tableau présentant le programme,
- L'inscription des activités sans financement dans le programme, malgré les consignes précédemment retenues de n'inscrire au programme que des activités dont le financement est assuré,
- L'absence de réalisme dans l'évaluation financière de certaines études dont les coûts semblent trop élevés (130 millions), d'où la nécessité d'examiner la pertinence des activités programmées,
- La plainte de certaines structures, notamment de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin de ne pas avoir bénéficié au cours de l'année 2009 de l'appui de l'INSAE qu'elle avait officiellement sollicité pour la dynamisation de son service,

- La réduction de l'axe 8 à une seule activité, ce qui doit être revu,
- L'absence des activités de plusieurs structures dans le programme et le vide observé dans certaines colonnes du rapport.

A toutes ces préoccupations des réponses ont été apportées par le Directeur Général.

IV- Questions diverses

En questions diverses, l'appui du Secrétariat du CNS a été sollicité pour la mise en place d'un service statistique et pour l'élaboration d'un annuaire et d'un bulletin statistiques au niveau du Conseil Economique et social.

Par ailleurs, les conseillers ont été invités à réfléchir sur les aspects suivants :

- la cérémonie de prestation de serment des statisticiens
- l'instauration d'une photo de famille à l'issue des sessions

V- Recommandations

Au terme des travaux de la première session ordinaire du CNS pour l'année 2010, les recommandations suivantes ont été formulées :

- **A l'endroit du Secrétariat du CNS :**
 - Assister les structures sectorielles dans l'effort de vulgarisation de la loi N°99-014 du 12 avril 2000, par la détermination des groupes cibles, la proposition d'un canevas à suivre pour la vulgarisation et la mise à disposition des plaquettes résumées
 - Inclure les chercheurs des Universités du Bénin et les consultants dans les groupes cibles en ce qui concerne la vulgarisation de la loi,
 - faire le toilettage du programme d'activités

- envoyer le programme de formation à toutes les structures membres du CNS
- mettre sur le site du CNS, le programme de formation
- faire parvenir aux structures membres du CNS un canevas en vue de la rédaction des rapports et programme d'activités
- envoyer le document de stratégie à toutes les structures membres du CNS
- instaurer la prise d'une photo de famille à la fin de chaque session
- envoyer aux structures membres du CNS les fichiers de la loi N° 99-014 du 12 Avril 2000, du compendium et du document de stratégie
- compléter le rapport de la CPEET par les activités d'études de dossiers de demande de visa
- adapter les formations du CNS aux exigences des services statistiques des structures membres du CNS et en diversifiant la gamme des matières à enseigner (STATA, SAS, evIEWS, Modèles Probit et Logit etc.)
- envoyer par fichier électronique aux représentants des structures membres du CNS la version révisée de la classification économique (CITI 4)
- réfléchir à la mise en place d'un comité préparatoire pour l'organisation de la Journée Africaine de la Statistique

- **A l'endroit des structures membres du CNS**

- faire parvenir au secrétariat du CNS, au plus tard le 5 Mars 2010, les rapports et programmes d'activités corrigés des structures sectorielles en ajoutant une colonne pondération, en les débarrassant des activités sans financement et en veillant à ce que l'ensemble des tâches d'une activité ait une proportion de 100%
- transmettre au Secrétariat du CNS et aux DPP des autres ministères quelques exemplaires des bulletins statistiques produits par chaque ministère
- réfléchir à l'organisation de la cérémonie de prestation de serment

VI- Clôture des travaux

A l'instar de l'ouverture de la session, la clôture des travaux de la première session ordinaire du CNS pour l'année 2010 a été marquée par deux allocutions, celle du Directeur Général de l'INSAE et le mot de clôture du Secrétaire Adjoint du MPDEPP-CAG.

Avant de passer la parole au Secrétaire Général Adjoint du MPDEPP-CAG, le Directeur Général de l'INSAE, après avoir félicité les Conseillers pour le travail abattu au cours de cette session, la richesse des débats et la pertinence des recommandations qui en sont issues, a fait un bref rappel de ces dernières et a rassuré les membres du Conseil des actions diligentes qu'il fera entreprendre pour leur mise en œuvre. Il a par ailleurs invité les membres du Conseil à en faire autant.

Quant au Secrétaire Général du MPDEPP-CAG, après avoir réitéré ses félicitations aux Conseillers, il a exhorté ces derniers à rendre fidèlement compte des conclusions de ces assises à leurs autorités en vue de la mise en œuvre rapide des recommandations pour la dynamisation du système statistique national et la production de statistiques de qualité. C'est sur cette exhortation et après avoir souhaité un bon retour dans leurs familles respectives à tous les conseillers que le Secrétaire général du MPDEPP-CAG a déclaré closes les assises de la première session ordinaire du Conseil National de la Statistique de l'année 2010.

Le rapporteur

Le Secrétaire du CNS

Victorine MENSAH

Cosme VODOUNOU

ANNEXE

Liste des participants

N° D'ORDRE	NOM PRENOMS	STRUCTURE D'ORIGINE	CONTACT MOBILE
01	MIGAN Christophe	OEF	97 06 52 75
02	TOGONOU Hippolyte	INSAE	95 95 23 46
03	KPONOU D. Renault	MRPM	95 15 48 13
04	GOUSSANOU V. Joëlle	CCIB	90 92 44 85
05	ALLAGBE Stanislas	MCRI	95 42 46 27
06	OLAYE A. Denis	PR	95 57 289 9
07	LOKO Odilon	DPP/MTFP	97 68 61 66
08	GBAGLO Ghislain	DPP/MISP	97 24 76 43
09	VIGAN Virgile R.	DPP/MFSN	95 78 87 83
10	BOCKE Arnauld	CNSS	97 16 81 44
11	ZITTY Jean-Jacques	DPP/MESFTP	96 69 50 47
12	AHOSSI Euloge P.	DPP/MESRS	97 68 61 66
13	KOSSOKO Aboubakar	Chambre d'Agriculture	90 03 58 97
14	ATOHOUN Habakuk	DPP/MAT	95 81 22 35
15	ANATO Elisabeth Flore	DPP/MCAPLN	95 85 61 40
16	KPATINDE Gérard	DPP/MPDEPP-CAG	90 97 17 60
17	VIOU Edgard	DPP/MJLDH	97 6024 44
18	SONON D. Gustave	DPP/MDCTTTATP	90 92 09 19
19	MENSAH Victorine	INSAE	95 42 48 31
20	GBADAMASSI Bachirou	FENONG/BENIN	97 37 30 51
21	BABADJIOU Charles	DPP/MMJSL	95 86 27 16
22	MARTIN Gibril	INSAE	97 64 44 95
23	GOGAN Gillis	INSAE	97 69 03 29
24	VODOUNOU Cosme	DG/INSAE	
25	OKE S. Antoine	IGMA-MPDEPP-CAG	90 04 80 96
26	Pierre Credo EKUE	DGA/INSAE	21 30 82 43
27	BIOU Alexandre	DSS/INSAE	21 03 41 69

N° D'ORDRE	NOM PRENOMS	STRUCTURE D'ORIGINE	CONTACT MOBILE
28	GNANSOUNOU Simon	UAC/FASEG	95 35 37 97
29	SOGBADJI Gabin	DPP/MPMEPSP	95 74 28 74
30	DAGAN Arthur	DPP/MMFEJF	
31	BIADJA Septime Stéphane	DAT/MAT	90 90 22 63
32	GBAGBA HIPPOLITE	DPP/MCTIC	97 26 70 13
33	DAHOUNTO G. Jonas	DPP/MC	95 41 62 53
34	ALIA William	DPP/MRAI	98 47 14 92
35	GOMEZ Mariano	DPP/MEMP	95 15 15 22
36	ALODJOGBE François	DDPD/ATL-LIT	97 03 96 04
37	HOUANGNI Mahougnon	DPP/MEE	97 26 26 66
38	TCHIBOZO G. Serge	DPP/MEPN	97 61 72 57
39	SOHOUNHLOUE Doena	DPP/MAEIAFBE	90 03 77 50
40	ODOULAMI Dorothée	DPP/MDN	96 86 89 80
41	NOUKPO Didier	BCEAO	95 45 52 94
42	ZINSOU A. Jacques	DGAE/MEF	97 64 35 75
43	NASSARA Médard T.	DGDDI	97 60 18 99
44	YEHOUENOU Jules C.	OCS	95 06 90 25
45	SOHOTO S. Thierry	DPP/MDCEMTMIP	97 38 45 22
46	DANMAHENA Antoine	RNI/DGID	90 91 55 57
47	ABOUDOU Daoud	ANPE	97 48 48 24
48	ADANLIENCLOUNON D. Célestin	DPP/MEF	94 23 94 30
49	TAHO Saïbou	CES	97 12 16 66
50	PRINCE AGBODJAN Joseph	ENEAM	95 95 15 48
51	IDRISSOU Isdeen	CAA	96 60 03 85
52	DIDAVI Edgard	DPP/MAEP	95 05 96 71
53	SOEDE Michel	INSAE	95 96 08 82
54	TEKA Cécile		95 40 19 09
55	ADJE Rosalie	INSAE	95 48 61 95
56	ABODE Jean Marie	INSAE	95 06 21 54
57	GUEDEGBE S. Darius	INSAE	97 95 92 84